

CONVENTION DE PARTENARIAT FNRG 2022

Entre les soussignés :

Le GIE THALASSOFRANCE commercialisant les hôtels et les instituts de thalassothérapie & Spa sous enseigne Thalazur : Cabourg, Ouistreham, Carnac, Royan, Arcachon, Saint Jean de Luz, Port-Camargue, Bandol et Antibes

**Dont le siège est situé 45, rue Jean Jaurès 92300 LEVALLOIS PERRET
Représenté par Fabienne BUSSON, Co-administrateur**

**Dossier suivi par Marie-José VARIN, Responsable Commerciale Loisir France et Etranger
Tél 06 46 97 63 34 mjvarin@thalazur.fr**

D'une part,

Et

**FNRG Fédération nationale des Retraités de la Gendarmerie
16, boulevard Henri IV
75004 – Paris
Représentée par Jean-Claude Fontaine, président**

D'autre part,

Il est exposé ce qui suit :

Conditions d'application des réductions SENIOR :

1- Les 9 établissements Thalazur consentent des tarifs préférentiels sur les séjours de thalassothérapie à chaque membre ainsi qu'à leurs accompagnants (es) (Cf Tarifs brochure CSE & PARTENARIATS)

2- Les réductions sont applicables sur la base des forfaits de thalassothérapie avec ou sans hébergement, mais également sur certaines prestations des soins à la carte (Cf tarifs soins CSE).

3- Les réductions ne sont en aucun cas cumulables avec d'autres offres promotionnelles.

4- Les réductions sont applicables sur précision du **code** (justificatif obligatoire lors de la réservation) suivant remis par Thalazur :

Modalités de réservation :

Les demandes d'informations et de réservations peuvent se faire du **lundi au vendredi de 9h à 18h** :

Contact : Service réservation CSE et partenariats
Tel : 01 48 88 89 94 @ : resa.se@thalazur.fr

Ou sur www.thalazur.fr avec le code de remise **FNRGTH01**

Un justificatif d'appartenance à l'association pourra être demandé à l'arrivée dans l'établissement.

Mise en œuvre de la communication par l'association

L'association s'engage à communiquer l'existence de ce partenariat à ses associations membres via tous les médias à sa disposition : site internet, newsletters et toutes publications qui lui sont propres.

Le partenariat entre l'association et THALASSOFRANCE (THALAZUR) sera mentionné sur le site Internet de l'association avec un lien renvoyant vers <https://www.thalazur.fr>

L'association mettra à la disposition des Adhérents le lien vers les conditions générales de vente Thalazur <https://www.thalazur.fr/cgv/>

Besoins en supports de communication

Brochures

Photos

Logo

Affiche A4

Vous souhaitez recevoir nos offres ponctuelles Oui Non

Garantie des données personnelles

Les deux parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles. Celles-ci seront traitées de manière loyale, légale et licite, conformément au RGPD.

Mise en œuvre et suivi de l'accord

La présente convention sera mise en œuvre dès sa signature.

Durée de l'accord

La présente convention est valable jusqu'au 31 décembre 2022.

Litige et tribunal compétent

La présente convention est soumise à la loi française et aux tribunaux français.

En cas de litige entre l'association et THALASSOFRANCE, il sera recherché un accord amiable.

Si aucun accord amiable n'est trouvé, c'est le tribunal de Paris (TGI) qui sera le seul compétent.

Fait à Levallois-Perret, le 03/08/2022.

Pour le GIE THALASSOFRANCE,

Fabienne BUSSON

Co-administrateur

PO

GIE THALASSOFRANCE
Groupement d'intérêt Économique
RCS Paris - Siret 609 137 868 00024
45 Rue Jean Jaurès
92300 Levallois Perret
Tél. : 01 48 88 89 90
Email : inforeservation@thalazur.fr

Pour la FNRG

Jean-Claude Fontaine

Président


